

DECISION N° 159 -2024

Portant validation des devis de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240613-DAJ-DEC-24-243-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Publication : 14/06/2024

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu les devis n° 282014231 et n° 282014154 de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que les devis de la société FICHOT sont économiquement les plus avantageuses ;
Considérant la nécessité de signer ces devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien des bâtiments de la Ville d'un montant de 4 259.59 € HT.

De valider la proposition de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien des bâtiments scolaires d'un montant de 5 789.27 € HT

signé électroniquement le 10/06/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

